

(A) BUREAU-CHEF. — Notre secrétariat est en pleine activité; le travail de réorganisation est maintenant complété. Nous avons dû augmenter le personnel du bureau en donnant un assistant au chef du secrétariat dans la personne de M. Joseph Durand. Il nous a fallu doubler l'espace destiné à l'administration, et nous avons réalisé le projet dont nous vous avons fait part l'an dernier, d'aménager un salon où les membres de la famille canadienne-française peuvent se réunir pour deviser des intérêts de la race.

(B) SECTIONS. — Nous comptons à la clôture de l'année, 35 sections enregistrées au secrétariat; un certain nombre d'entre elles ont donné des preuves de la plus grande activité, tant dans le recrutement des membres que dans la diffusion de nos oeuvres.

(C) DRAPEAU OFFICIEL. — Nous avons cru qu'il manquait à la Société Saint-Jean-Baptiste un signe de ralliement, et nous avons adopté pour drapeau officiel le projet soumis par la maison Derome, qui reproduit en couleurs bleu, blanc et rouge, les insignes de la Société. Nous invitons nos sections à se procurer ce drapeau qui sera déployé dans nos manifestations à côté des drapeaux officiels du pays.

(D) INSIGNE. — Nous avons cru également qu'il s'ierait à nos membres de se réclamer de leur adhésion à notre Société nationale, en portant habituellement un insigne de la Société. Nous avons fait préparer des dessins à cet effet, et vous serez appelés à vous prononcer sur leur choix au cours de cette séance.

(E) ADMINISTRATION. — Les états financiers de notre administration de la Société Saint-Jean-Baptiste proprement dite et des diverses corporations filiales qu'elle contrôle vous seront soumis par M. le Trésorier Général. Vous serez appelés à les discuter au cours de cette séance.

II. — Œuvres financières

Outre l'administration de ses affaires proprement dites, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a pour mission d'administrer la Caisse Nationale d'Economie, la Caisse de Remboursement, la Compagnie du Monument National, et la Société Nationale de Fiducie, qui constituent des corporations distinctes et filiales de notre Société.

(A) CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE et CAISSE DE REMBOURSEMENT. — Ces deux institutions continuent leur progression ascendante sous l'ad-